

## TERMES DE REFERENCE

### Mission n°18SANIN171

#### I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui technique en vue du renforcement des capacités organisationnelles et de gouvernance des organisations de Professionnel.le.s du Sexe (PS) et d'Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH) du Niger			
Composante	VIH/Sida			
Thématique(s)	Gouvernance			
Bénéficiaire(s)	Association Ballal			
Pays	Niger			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
NER-H-CISLS	13,3	2018-2020	B2	Février 2019
Durée totale des jours prévus	64 jours			
Contact Expertise France	Personne référente		Coordonnées	
	MARTIN Marie		<a href="mailto:Marie.martin@expertisefrance.fr">Marie.martin@expertisefrance.fr</a>	

#### II. Justification de la mission

Le Niger est parmi les pays considérés à faible prévalence avec 0,4% de la population générale infectée selon les résultats d'EDSN/MISC IV 2012 (Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples). Toutefois, les enquêtes comportementales et sérologiques couplées (SSG) réalisées en 2008, 2011 et 2015 font ressortir que l'épidémie reste concentrée au sein de certains sous-groupes de la population dont les professionnel.le.s du sexe (PS - 16,6%) et les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH – 17,2%). Selon la revue du Plan Stratégique National de la riposte au VIH réalisé en Janvier 2017, cette situation s'explique par l'accès insuffisant de ces deux groupes cibles aux services de prévention, de soins, de traitement et de soutien et par les difficultés de rétention des patients.

Afin de lutter efficacement contre cette pandémie, le Niger bénéficie d'une subvention VIH du Fonds mondial (FM) de 13,3 millions d'euros pour la période 2018-2020 (NER-H-CISLS) obtenue selon la procédure de reconduction avec la confirmation du Bénéficiaire Principal (CISLS) et des 4 Sous-Bénéficiaires dont l'association SongES qui travaille notamment avec l'Association Ballal et l'Association Fierté des Jeunes du Niger (FJN) en tant que Sous-Sous Bénéficiaires. Dans ce cadre, ces deux acteurs communautaires ont mis en place des stratégies novatrices pour répondre aux défis susmentionnés telles que la promotion de la prévention par les pairs, la distribution de matériel de

prévention et le dépistage mobile et communautaire. Toutefois, ces stratégies n'ont pas été accompagnées d'un appui en vue de l'autonomisation des communautés et le renforcement de leurs capacités à gérer par elles-mêmes ces programmes.

En janvier 2018, le secteur « populations clés et vulnérables » du CCM Niger a donc demandé et obtenu du CRG/TA (Fonds mondial) une assistance technique pour l'analyse situationnelle de la réponse au VIH et à la Tuberculose chez les populations clés et vulnérables. Celle-ci a fait ressortir les éléments suivants :

- Parmi les forces, il a été constaté une bonne dynamique au sein des populations clés qui sont visibles et montrent une réelle volonté de collaborer avec les autres parties prenantes. Il existe également des leaders communautaires avec un fort potentiel cependant ils sont conscients de leur besoin en renforcement de capacités (domaines identifiés : gouvernance, gestion financière, suivi-évaluation, ressources humaines et formation).
- Parmi les points à améliorer, le caractère informel des associations de populations clés a été mis avec la nécessité de changer cette situation en tenant compte du contexte local.
- Enfin, il a été recommandé d'élaborer et mettre en œuvre un programme complet de renforcement organisationnel des organisations de populations clés et d'établir des cadres de collaboration avec les autres parties prenantes de la lutte contre le VIH et la Tuberculose au Niger afin de transformer leur posture de prestataires de services à moteur clé dans la lutte contre les pandémies.

Les associations Ballal et FJN, respectivement en tant que membres titulaire et suppléant du siège réservé au « Collectif des populations vulnérables » au sein du CCM, ont pris le leadership de la mise en œuvre de cette recommandation et ont introduit une demande d'assistance technique à l'Initiative 5% pour les accompagner dans ce processus de structuration.

### III. Objectifs et résultats poursuivis

#### 1) Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités organisationnelles et de gouvernance des organisations de populations clés pour une meilleure appropriation et gestion des interventions communautaires des subventions du FM en vue de créer une société civile forte et engagée dans la promotion de la santé et de la lutte contre le sida au Niger.

#### 2) Objectifs spécifiques

*Pour atteindre l'Objectif Général, 4 Objectifs Spécifiques ont été définis :*

**Objectif Spécifique 1 (OS1) :** Appuyer la constitution des organisations de populations clés en faitière et la réalisation de ses différents actes constitutifs (Assemblée Générale Constitutive, Statuts juridiques, Règlement Intérieur et Manuel de procédures).

**Objectif Spécifique 2 (OS2) :** En partenariat avec les membres du bureau élu de la faitière, élaborer les documents structurant de la faitière tels qu'un plan stratégique accompagné de son plan de suivi-évaluation, un plan de plaidoyer et un plan de mobilisation des ressources de la faitière.

**Objectif Spécifique 3 (OS3) :** Renforcer les capacités des membres du bureau élu en vue d'une bonne application du Manuel de Procédures de la faitière (avec un focus sur les aspects de gouvernance et de gestion des conflits d'intérêt).

**Objectif Spécifique 4 (OS4) :** Renforcer les capacités des membres et acteurs de la faitière pour le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique de la faitière.

### 3) Résultats à atteindre (RA)

**RA1 :** Les organisations de populations clés sont constituées légalement en faitière et disposent et maîtrisent le contenu et le rôle des différents actes constitutifs de celle-ci.

**RA2 :** La faitière dispose d'un plan stratégique accompagné de son plan de suivi-évaluation, un plan de plaidoyer et un plan de mobilisation des ressources maîtrisés et validés par les représentants des organisations membres de la faitière.

**RA3 :** Les membres du bureau élu maîtrisent le contenu du Manuel de procédures de la faitière et sont en capacité de garantir la bonne gouvernance et la gestion des conflits d'intérêt de la faitière.

**RA4 :** Les membres du bureau élu maîtrisent les enjeux liés au suivi-évaluation de leur plan stratégique et disposent des capacités nécessaires à sa réalisation.

## IV. Description de la mission

### 4) Activités prévues

*Dans le cadre de leur mission, les consultant.e.s, en étroite collaboration avec la Commission de suivi de la mission, auront à conduire les activités suivantes :*

#### OS1 :

1. Identifier toutes les structures susceptibles de faire partie de la faitière au niveau national<sup>1</sup> ;
2. Organiser et appuyer l'animation d'une réunion avec les leaders de ces structures afin de présenter et créer un consensus autour des différents objectifs de la mission et des moyens mis en œuvre pour les atteindre ;
3. A partir des décisions prise par consensus lors de la réunion précédente, rédiger les projets de Statuts, de Règlement Intérieur et de Manuel de procédures de la faitière ;
4. Assurer le suivi à Niamey de la présentation et discussion des projets de Statuts, de Règlement Intérieur et de Manuel de procédures de la faitière lors des Assemblées Générales des futures structures membres ;
5. Prendre en compte et intégrer les éventuels amendements issus de l'atelier en vue de la finalisation des actes constitutifs ;
6. Organiser et appuyer l'animation de l'Assemblée Générale Constitutive de la Faitière à Niamey réalisée devant notaire
7. Faciliter le dépôt des actes constitutifs de la faitière et l'obtention du récépissé provisoire auprès de la ville de Niamey.

#### OS2 :

1. Elaborer le plan stratégique de la faitière et ses annexes dont un plan de suivi-évaluation, un plan de plaidoyer et un plan de mobilisation des ressources. Pour cela, les consultant.e.s devront appuyer les membres du bureau élu pour :

---

<sup>1</sup> Les huit structures suivantes ont été pré-identifiées : AJJN, Ballal, Espoir Niger, FJN, MVS, RASIP+, RNP+, SongES.

### Le plan stratégique

- a) Définir les priorités de la stratégie d'intervention auprès des populations clés ;
- b) S'entendre sur les principales stratégies et actions communes pour créer un environnement favorable à la réponse au VIH/Sida chez les populations clés et in fine améliorer leurs accès aux interventions de prévention, de soins, de traitement et de soutien et la qualité de prise en charge globale des populations clés ;
- c) Identifier les publics cibles et les partenaires potentiels ;
- d) Elaborer le plan stratégique et les annexes suivantes : plan d'action, budget, chronogramme, cartographie des incidences, plan de gestion des risques.

### Le plan de plaidoyer

- e) Définir les principes directeurs pour les activités de plaidoyer ;
- f) Avoir une compréhension commune des problématiques liées au VIH chez les populations clés au Niger auxquelles il est possible de répondre par des activités de plaidoyer ;
- g) Obtenir un consensus sur une vision et des objectifs concernant le plaidoyer qui sera mis en œuvre par la faitière ;
- h) Elaborer le plan de plaidoyer.

### Le plan de mobilisation des ressources

- i) Réaliser un diagnostic du contexte financier la riposte nationale au VIH/Sida et notamment les financements consacrés aux activités mises en œuvre par les acteurs communautaires. Pour cela, des consultant.e.s identifiera et analysera les contributions des différents bailleurs internationaux et nationaux de la lutte contre le VIH et vérifiera leur adéquation avec les priorités stratégiques de la faitière en vue de définir les bailleurs prioritaires de cette dernière. La Commission de suivi de la mission mettra à la disposition des consultant.e.s la documentation nécessaire et appuiera l'organisation d'entretiens individuels avec les personnes ressources identifiées ;
- j) Elaborer une proposition de plan de mobilisation des ressources à partir des gaps de financement identifiés dans le budget du plan stratégique de la faitière.

### Le plan de suivi-évaluation

- k) Elaborer une proposition de plan de suivi-évaluation et définir les éléments suivants :
  - Indicateurs SMART ;
  - Les outils et la fréquence de la collecte de données ;
  - Le système de remontée des données ;
  - La méthode d'analyse et de communication des données.
2. Organiser et appuyer l'animation d'un atelier de discussion et validation des différents plans élaborés. Cet atelier se déroulera à Niamey sur 6 jours et prévoit la participation active des membres du bureau élu et des représentés des organisations membres de la faitière et ses partenaires.
3. Prendre en compte et intégrer les éventuels amendements issus de l'atelier en vue de la finalisation du plan stratégique.

### **OS3 :**

1. Identifier les difficultés rencontrées par les membres du bureau élu pour l'application du Manuel de procédures de la faitière en mettant l'accent sur les aspects de gestion de la bonne

gouvernance et des conflits d'intérêt. Pour cela, des entretiens individuels et des questionnaires d'auto-évaluation<sup>2</sup> seront réalisés ;

2. A partir des résultats de l'activité 1, élaborer le contenu et les supports de formation ;
3. Organiser et animer un atelier de formation à destination des membres du bureau élu ;
4. Mesurer la progression des bénéficiaires de la formation notamment à partir d'un questionnaire d'auto-évaluation.

#### **OS4 :**

1. Identifier les difficultés rencontrées par les membres du bureau élu, les pairs éducateurs et tout autre acteur impliqué dans les activités de suivi-évaluation du plan stratégique de la faitière. Pour cela, des entretiens individuels et des questionnaires d'auto-évaluation<sup>3</sup> seront réalisés ;
2. A partir des résultats de l'activité 1, élaborer le contenu et les supports de formation ;
3. Organiser et animer un atelier de formation ;
4. Mesurer la progression des bénéficiaires de la formation notamment à partir d'un questionnaire d'auto-évaluation.

Le/la Consultant.e 1 est responsable de la coordination générale du travail réalisé par l'équipe de consultant et des activités liées à la planification stratégique (OS2).

Le/la Consultant.e 2 est responsable des activités liées à la constitution du réseau d'association en faitière (OS1 et 3).

Le/la Consultant.e 3 sera responsable des activités liées à la mise place du système de suivi-évaluation de la faitière (OS2 et 4).

### **5) Livrables attendus**

- Une feuille de route détaillée de la mise en œuvre de la mission ;
- Les actes constitutifs notariés de la faitière ;
- Le Manuel de procédures de la faitière ;
- Le rapport de diagnostic du contexte financier de la riposte nationale au VIH/Sida du Niger ;
- Le plan stratégique et ses annexes (plan de suivi-évaluation, plan de plaidoyer et plan de mobilisation des ressources) ;
- Les compte-rendu des différentes réunions et formations citées dans les activités de la mission ;
- Les différents outils et support de formation ;
- Les questionnaires d'auto-évaluation remplis et un rapport d'analyse de l'évolution des compétences des bénéficiaires des formations.

### **6) Coordination**

En début de mission, une réunion de lancement sera organisée avec les acteurs clés pour la mission et permettra de préciser les objectifs, de recueillir les attentes de ces derniers et constituer une Commission responsable du suivi de cette mission.

La coordination de la mission sur le terrain est donc assurée par la Commission de suivi (sous le leadership du point focal de l'Association Ballal) qui facilite la planification de la consultation des associations membres, l'organisation des ateliers ainsi que les rendez-vous avec des partenaires de la future faitière (CCM, partenaires financiers potentiels etc.).

---

<sup>2</sup> Expertise France pourra mettre à disposition des consultants un modèle de questionnaires.

<sup>3</sup> Expertise France pourra mettre à disposition des consultants un modèle de questionnaires.

Le/la consultant.e international.e assure le leadership de l'équipe de consultant.e.s. Les consultant.e.s adoptent une méthode de travail collective favorisant le partage des connaissances, savoirs et compétences entre consultant.e.s.

Les consultant.e.s privilégient une méthode de travail participative pour les membres de la Commission de suivi et les différents bénéficiaires de la mission, et ce, à chaque étape de la celle-ci. Par exemple, le travail de diagnostic et d'identification des parties prenantes et des besoins de formation peuvent comprendre des entretiens individuels et des focus-groupes afin de susciter au maximum l'appropriation des produits de la mission par le bénéficiaire. Aussi, les différents ateliers et formations sont co-animés avec un ou plusieurs membres de la Commission de suivi.

## V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

7) **Période de mise en œuvre** : avril – juillet 2019

8) **Date de démarrage** : 15/04/2019

9) **Date de fin** : 31/07/2019

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire.

10) **Durée effective** : 64 jours prestés

La durée effective des prestations (jours ouvrables) du Consultant 1 - Expert International en planification stratégique - est 25 jours, dont 20 jours au Niger et 05 jours à distance.

La durée effective des prestations (jours ouvrables) du Consultant 2 - Expert National en renforcement organisationnel - est 24 jours, dont 24 jours au Niger.

La durée effective des prestations (jours ouvrables) du Consultant 3 - Expert National en suivi-évaluation - est 15 jours, dont 15 jours au Niger.

### 11) **Planning/calendrier** :

Le déroulement de la mission sera précisé lors de l'élaboration de la feuille de route par l'équipe de consultant.e.s au démarrage de la mission en lien avec le bénéficiaire et Expertise France. Y sera inclus un calendrier précis d'intervention afin de s'assurer de la disponibilité des parties prenantes lors des principaux temps d'échanges identifiés dans le déroulement de la mission.

*Les grandes étapes de mise en œuvre de la mission se présentent comme suit :*

Description des activités	Lieu	Période	Durée (H/J) Expert 1	Durée (H/J) Expert 2	Durée (H/J) Expert 3
<b>1<sup>ère</sup> visite terrain</b>					

Constitution de l'organisation cible en faitière	Niamey	Avril 2019	10	10	N/A
Analyse situationnelle pour l'élaboration du plan stratégique et de ses annexes	Niamey				
<b>2<sup>ème</sup> visite terrain</b>					
Elaboration et validation du plan stratégique et de ses annexes	Niamey	Mai-Juin 2019	10	7	10
<b>3<sup>ème</sup> visite terrain</b>					
Formation des membres de la faitière sur les deux volets suivants : - Manuel de procédures - Suivi-évaluation	Niamey	Juillet 2019	5 (à distance)	7	5
<b>Total</b>			<b>25</b>	<b>24</b>	<b>15</b>

Les consultant.e.s se rendront au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec l'Attaché de Coopération et le Conseiller Régional de Coopération en Santé.

Les consultant.e.s devront respecter les consignes de sécurité d'Expertise France. Tout déplacement hors Niamey devra être anticipé et sera soumis à la validation préalable de la Direction Sécurité d'Expertise France.

## VI. Expertise et profil demandés

**12) Nombre de Consultant.e.s : 03**

**13) Profil**

### Poste : Consultant.e 1 – Expert.e International.e en planification stratégique

#### A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
  - Santé publique, renforcement des organisations, renforcement du système communautaire ou expérience équivalente
- Spécialisation / Compétence dans la lutte contre le VIH-SIDA
- Spécialisation / Compétence en renforcement du système de santé (RSS), en particulier renforcement organisationnel et renforcement du système communautaire (RSC)
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - d'animation d'atelier
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - d'analyse et résolution des problèmes
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans dans la mise en œuvre de programmes santé dans les pays en développement
- Expérience professionnelle avérée d'au moins 05 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA et/ou la Tuberculose
- Expérience avérée dans le développement de planification stratégique pour des acteurs associatifs

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience en mobilisation communautaire
- Expérience de travail avec les organisations / réseaux de populations clés
- Expérience en renforcement des capacités organisationnelles d'organisations / réseaux de la société civile
- Expérience similaire à la mission exigée
- Connaissance de la réponse nationale nigérienne aux IST/VIH/SIDA souhaitée
- Une expérience au Niger est un atout.

**Poste : Consultant.e 2 – Consultant.e National.e en renforcement organisationnel**

A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
  - Juridique
  - Administration
- Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s) de la gestion associative
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans la mise en œuvre de programmes santé dans les pays en développement
- Expérience professionnelle souhaitée d'au moins 03 ans dans la lutte contre le VIH/SIDA et/ou la Tuberculose
- Expérience d'au moins 3 ans de conseils juridiques aux acteurs associatifs

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience de travail avec les organisations / réseaux de populations clés
- Expérience en renforcement des compétences et de formation en gouvernance
- Expérience similaire à la mission exigée
- Maîtrise du système juridique nigérien et des procédures à suivre pour la constitution de faitière
- Connaissance de la réponse nationale nigérienne aux IST/VIH/SIDA.



### Poste : Consultant.e 3 – Expert.e National en suivi-évaluation

#### A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2ème cycle en santé publique, renforcement des organisations, en gestion ou expérience équivalente.
- Spécialisation en Suivi-évaluation
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du Français (écrit / oral) exigée

#### B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans Lutte contre le VIH et/ou le renforcement des systèmes de santé (RSS) dans les pays en développement
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en suivi/évaluation dans les pays en développement
- Expérience avérée d'élaboration de plan de suivi-évaluation dans le cadre d'une planification stratégique

#### C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire à la mission souhaitée
- Expérience de renforcement de compétences et de formation d'acteurs de la société civile
- Connaissances des enjeux et des acteurs de la lutte contre le VIH/Sida au Niger
- Connaissances du cadre de suivi-évaluation du Plan Stratégique National de lutte contre le Sida du Niger

### **VII. Compte-rendu de missions**

Un compte rendu unique pour l'équipe de consultant.e.s (dont la rédaction et la transmission sont coordonnées par le/la Consultant.e 1) devra être remis par mail après chaque visite terrain dans un délai de 10 jours après le retour à Expertise France. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

### **VIII. Informations pratiques**

La logistique sur le terrain sera assurée par l'Association SongES (Association qui héberge l'Association Ballal) qui mettra à disposition des consultant.e.s les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de la mission, notamment un local de travail tout au long de la mission et les outils d'impression nécessaires.

La personne référente au sein du bénéficiaire pour la réalisation de la mission est Dr Mariama ABOUBACAR RABO, Présidente de l'Association Ballal.

Les éventuels frais de mission pourront être remboursés dans la limite définie par Expertise France dans le contrat de prestation de service.

